

Mesure du temps de transit colique

Mode d'emploi pour les patients

Cet examen vous est prescrit pour mesurer le temps de transit de vos selles. Durant cet examen tous les médicaments agissant sur la constipation (laxatifs, lavements, suppositoires) doivent être interrompus.

Seul le traitement par fibres (son, psyllium ou autre mucilage) peut être continué ainsi que les mucilages.

Cet examen consiste à avaler six jours de suite 10 marqueurs contenus dans une gélule à heure fixe (il est plus pratique de fixer cette heure en fonction de celle du rendez-vous pris chez votre radiologue en fin d'examen).

Ces marqueurs sont visibles à la radio et doivent être pris suivant le schéma suivant :

- **Pendant 6 jours**, toujours à la même heure : ingestion de 10 marqueurs (débuter samedi à 9h par exemple)
- **Le septième jour** : pas de prise de marqueurs, radio (vendredi à 9h par exemple)

Cette radiographie doit être effectuée à la même heure que celle de la prise des marqueurs radio-opaques. Prenez le rendez-vous chez votre radiologue à l'avance pour définir cet horaire.

La feuille de transit jointe doit être remplie pendant la semaine de cet examen.